

BEAUMONT

notre ville

l'actualité de l'action municipale

JANVIER | 2015

MEILLEURS
voeux
2015

NUMÉROS UTILES INFOS PRATIQUES

URGENCES

Pompiers 18

SAMU 15

Hôpital privé de la Châtaigneraie
04 73 40 80 40

CHU (CHU Estaing, CHU Gabriel-Montpied, CHU Hôpital-Nord)
04 73 750 750

Association de médecins AMUAC
(médecins de garde 24h/24, 7 j/7)
04 73 44 10 00

Police nationale (urgences) 17

Commissariat central

106 avenue de la République
04 63 05 22 22

Gendarmerie de Romagnat

04 73 62 60 64

Véolia eaux 0 810 000 777

EDF Sécurité dépannage

0 810 333 063

GRDF Urgence sécurité gaz

0 800 47 33 33

La Poste

Bureau avenue du Mont-Dore :
du lundi au vendredi :
9 h-12 h / 14 h-18 h,
le samedi : 9 h-12 h

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie

Rue de l'Hôtel de Ville
63110 Beaumont
www.beaumont63.fr
contact@beaumont63.fr
04 73 28 88 00

Centre technique municipal

04 73 26 66 68

Police municipale 04 73 28 86 86

CCAS (fermé vendredi a.m.)

04 73 15 15 93

Direction de l'animation de la cité

04 73 15 15 90

Direction de l'enfance et de la vie scolaire 04 73 15 15 91

Service jeunesse 04 73 93 93 23

Relais assistantes maternelles

04 73 15 15 92

Multiaccueil du Massage

04 73 27 29 59

Multiaccueil de La Mourette et crèche familiale 04 73 39 98 54

Service de la vie scolaire

04 73 15 33 41

Centre de loisirs 04 73 15 15 94

Maison des Beaumontois

04 73 15 15 90

Le Tremplin 04 73 88 18 88

Stade municipal de l'Artière

06 86 44 65 50

Halle des Sports de La Mourette

06 75 70 87 99

SERVICES

COMMUNAUTAIRES

Bibliothèque communautaire

René-Guy Cadou 04 73 98 35 67

Déchetterie - 04 73 44 97 26

Impasse Lavoisier 63540 Romagnat,
ouverte du lundi au vendredi de 9h
à 12h30 et de 13h30 à 19h, samedi
et dimanche de 9h à 19h. Fermée
les jours fériés.

Enlèvement ordures ménagères,
collecte sélective, biodéchets, enlè-
vements des encombrants Service
environnement Clermont
Communauté 04 73 74 31 00

ÉDUCATION

Groupe scolaire Jean Zay

• Maternelle 04 73 93 15 00

• Élémentaire 04 73 93 13 19

• Restaurant scolaire

04 73 93 44 88

Groupe scolaire Le Massage

• Maternelle 04 73 27 11 29

• Élémentaire 04 73 26 60 64

• Restaurant scolaire

04 73 26 52 09

Collège Molière 04 73 27 50 94

SOCIAL

Assistants sociales

(uniquement sur RV) Centre de
circonscription « La Chaîne des Puys
- Beaumont » 30, chemin du Mas
04 73 15 06 70

Sécurité sociale

permanences à la Maison des
Beaumontois, les jeudis de 13 h 30
à 16 h 30 - 04 73 15 15 96
Foyer socio-éducatif 04 73 27 28 07

Enfance et partage Enfants

maltraités

04 73 77 09 89

Conciliateur

Permanence le mardi de 9 h à
11 h 30 (hors vacances scolaires) à
la mairie de Royat - 46, boulevard
Barrieu - Sur rendez-vous au
06 89 22 33 31 michel.pinet@

conciliateurdejustice.fr

Mission locale

permanences à la Maison des
Beaumontois, jeudi de 9 h à 12 h
(sur RV)

Rendez-vous au 04 73 42 17 57

Plan local pour l'insertion et

l'emploi

64/66, avenue de l'Union-Soviétique
63000 Clermont-Ferrand
Permanences assurées par Mme
Marilyne Baud, les mardis après-

midi et mercredis matin à la Maison
des Beaumontois, uniquement sur

rendez-vous au 04 63 66 96 96

Les marchés à Beaumont

Parvis de l'Hôtel de Ville, le samedi

de 8h à 12h

Place du Parc, le jeudi de 8h à 12h

sommaire

Edito	p.3
Travaux en cours	p.4
Sécurité et prévention	p.6
Recensement de la population	p.7
L'eau à Beaumont	p.8
Déjections canines	p.11
Déneigement	p.11
Repas convivial du CCAS	p.12
Ecole de musique	p.13
Culture	p.14
Voix des groupes	p.16
Agenda des associations	p.18
Agenda	p.20

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 30 octobre, Julie Boivin

Le 30 octobre, Sidonie Pouget

Le 2 novembre, Cassie Paula

Le 5 novembre, Enzo Daurat

Le 5 novembre, Catelyne Guillemard

Le 6 novembre, Lenzo Blasco Tisset

Le 8 novembre, Matéo Badin

Le 21 novembre, Clara Voute Deker

Le 22 novembre, Gabriel Meynial

Le 28 novembre, Alice Joly

Le 29 novembre, Lumen Castellan

DÉCÈS

Le 15 octobre, Virginie Chomette,

épouse de Xavier Mondière

Le 16 octobre, Raymond Sabathier,

époux de Ginette Fournier

Le 21 octobre, Michel Martin, époux

de Nadine Choucat

Le 22 octobre, Maurice Leduc, veuf

de Emilienne Bar

Le 22 octobre, Marcel Gaby, veuf de

Marie Fauvet

Le 28 octobre, Jean-Charles Léoty,

époux de Nicole Bouscot

Le 2 novembre, Annick Bruhat,

épouse de Roland Filippini

Le 10 novembre, Paul Ollier

Le 12 novembre, Auguste Garot,

époux de Alice Delaume

Le 15 novembre, Eugénie Girard,

veuve de Marcel Chassagne

Le 16 novembre, Raymonde Chas-

sagne, veuve de François Deguy

Le 18 novembre, Nathalie Tessier

Le 20 novembre, Jacques Bataille

époux de Renée Durosoy

Le 24 novembre, Claude Le Risbé,

veuf de Denise Colleson

le 27 novembre, Renée Donnadiou,

veuve de René Peuf

Le 1er décembre, Carmen Sanchez

Sanchez, veuve de Joaquim Medina

Jimenes

Le 2 décembre, Guillaume de

Regnault de Bellescize,

Le 4 décembre, Lucien Gouttebroze,

veuf de Jeannine Guittard

Le 7 décembre, Thérèse Delabre,

épouse de René De Froment

Le 16 décembre, Jean-Marie

Guillon, époux de Francisca Cano

Carrique

Le 17 décembre, Pierre-Auguste

Labrousse, veuf de Marie Aubert

Le 21 décembre, Marie Bayeron,

veuve de Elie Bernard

Le 27 décembre, Jean-Baptiste

Dettinger, époux de Colette Charvoïn

MARIAGES

Le 16 décembre, Mikaël Montadar

et Dionis Rosario Luzardo

INFO BUREAUX DE VOTE

Pour des raisons pratiques, les
bureaux de vote 4 et 5, précé-
demment situés au gymnase du
COSEC ont été transférés dans

la salle d'Assemblée de la Mai-
rie. Cela sera effectif lors des
élections départementales les
dimanches 22 et 29 mars 2015.

édito

POUR DES VŒUX AU-DELÀ DU NOUVEL AN

J'ai le plaisir de vous présenter et
de vous inviter à découvrir le nou-
veau bulletin municipal.

Nous avons souhaité le moder-
niser, le rendre plus attractif, agréable à
consulter et plus dynamique dans le style,
à l'image de notre ville.

Au titre des nouveautés, nous avons aussi
repensé le site internet de la commune,
afin qu'il soit plus complet, plus facile d'ac-
cès, avec de nouveaux liens. Lui aussi, a
été modernisé et continuera naturellement
à évoluer encore.

Mais ce tout début d'année est évidem-
ment pour moi, l'occasion de vous présen-
ter mes vœux les meilleurs pour 2015. Ce
sont des souhaits simples et sincères de
satisfactions personnelles, profession-
nelles et familiales, ainsi que des vœux
d'excellente santé pour chacune et chacun
d'entre vous.

Le rôle de la municipalité sera bien enten-
du de tout faire pour contribuer et aider à
la concrétisation de ces vœux.

J'ai cependant tout à fait conscience des
difficultés de chacun, et malheureusement,
elles ne manquent pas non plus au niveau
municipal.

En effet, toutes les collectivités connaissent
de grandes difficultés financières engen-
drées par les défaillances de l'Etat (dota-
tions financières) auxquelles s'ajoutent des
dépenses lourdes et imposées par ce même
Etat (rythmes scolaires par exemple).

Pourtant, et à l'heure où de vrais sujets
capitiaux pour l'avenir des communes,
comme la mutualisation des moyens et
des éventuels transferts de compétences,
à l'heure aussi où les questions pour une
nouvelle organisation de l'agglomération
se posent, certains opposants ont des atti-



tudes affligeantes et médiocres en faisant
de « l'enfumage » politique.

L'agitation entretenue à propos de la trans-
formation du bureau annexe de La Poste,
place du Parc en est un exemple.

Notre ligne de conduite, vous l'avez consta-
té et vous l'avez compris, n'est pas de criti-
quer ou de nous morfondre sur le mauvais
héritage laissé par nos prédécesseurs,
nous faisons avec et essayons de l'améliorer.
Bien sûr, par exemple, nous regrettons
d'être contraints de pallier à toutes les
anomalies graves, découvertes suite aux
travaux de l'extension de l'Hôtel de Ville,
bien sûr aussi, il nous revient d'avoir une
politique culturelle moins dispendieuse et
plus rigoureuse. Il nous appartient surtout
d'écouter les citoyens dans leurs besoins
et leurs aspirations quotidiennes, mais
nous avons justement été élus pour cela.
Nous sommes des démocrates, respon-
sables et pragmatiques et nous savons
aussi œuvrer en faveur des jeunes ou
des plus démunis, sans être « des rêveurs
jusqu'au boutistes », déconnectés des réalités.

Notre ville change et changera encore
plus, nous voulons la faire évoluer avec
vous, pour vous, avec des perspectives
pour un avenir serein, sans imposer qu'elle
soit « une vitrine d'élucubrations plané-
taires » mais en respectant le bien-vivre
que vous aurez choisi.

Ce sont des vœux qui dépassent ceux du
nouvel an, mais ils peuvent être surtout
ceux du plus grand nombre et de l'intérêt
général.

Bien à vous,

Alain DUMEIL

AMÉNAGEMENT COLLECTEUR SUD

Depuis le mois d'août, d'importants travaux ont été entrepris par Clermont Communauté pour la réalisation destinée à collecter les eaux usées des communes de Saulzet et Ceyrat. Réalisé en deux temps, ce collecteur arrivera dans sa première phase au stade de l'Artière de Beaumont. C'est d'ailleurs de cet endroit qu'ont débuté les travaux, ceux-ci se poursuivant en direction de Ceyrat. A ce jour l'enfouissement du collecteur est réalisé jusqu'au niveau de l'Arténium,



cette première tranche devrait voir la clôture des travaux vers la fin 2015 (cela représente la pose de 1700 m de tuyaux al-

lant d'un diamètre de 500 mm à 1200mm à leur section finale. Des chambres de visite ont été aménagées). Coût des travaux 1 900 000 € HT.

La deuxième tranche concernera la traversée de Beaumont (avec en principe le cheminement le long de l'Artière et la traversée du rond-point du Pourliat), pour cheminer jusqu'à Aubière et se poursuivre jusqu'à Castorama, soit une distance de 4000 mètres. Là, il rejoindra un autre collecteur qui acheminera les eaux usées sur le site de l'usine de traitement.

MISE EN SÉCURITÉ

MUR DE SOUTÈNEMENT DE LA MOURETTE



Avant



Après

Suite à l'incident de l'éboulement de la falaise en 2004, il était urgent de sécuriser ce site où sont implantées des habitations. Après étude géologique, la solution retenue pour la réalisation du mur de soutènement a été la sui-

vante : ouvrage en enrochement bétonné d'un volume de 380 m³, composé de blocs de basalte issus du site (suite à l'éboulement de 2004) et de la carrière de St Sulpice (carrière des Puys), soit 2000 tonnes de rochers implantés avec grand soin.

Remblaiement à l'arrière avec un géotextile anticontaminant et des pouzzolanes provenant de la carrière d'Aurières. L'ouvrage est fondé dans les formations sédimentaires (argile beige à cailloutis et blocs). Les joints ont été réalisés en mortier dosé à 400

kg/m³. La hauteur maxi est d'environ 6.5 m, sur une longueur totale de 30 mètres. Ces travaux ont été réalisés par le bureau d'études GINGER CEBTP et l'entreprise LYAUDET. Cette réalisation va permettre aux riverains impactés de retrouver la sérénité.

TRAVAUX RUE DE BOISSEJOUR, RUE SAINT-GUILLAUME RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT



Objet des travaux :

Ces travaux consistent en la reprise du réseau d'assainissement et d'eau potable, à la

réfection des trottoirs Rue de Boisséjour.

- Pose des revêtements et enrobé sur l'ensemble des deux

voies.

- Amélioration des chemements piétons
- Mise aux normes PMR de toutes les traversées
- Elargissement du trottoir (1.4m) Rue de Boisséjour (norme PMR).
- Installation d'une main courante dans la partie la plus pentue située entre la place de Verdun et la Rue de Boisséjour.
- Exécution d'un plateau traversant au milieu de la Rue de Boisséjour, cet aménagement redéfinira la vitesse limitée sur cet axe à 30Km/h.

Le linéaire des travaux.

- Remplacement de 220 mètres linéaires de conduite PVC de 315 mm de diamètre pour récupération des eaux usées.
- Remplacement de 105 mètres

linéaires de conduite fonte de 65 mm de diamètre pour distribution d'eau potable.

- Réhabilitation des deux voiries sur toute leur longueur, soit une longueur totale réaménagée de 500 mètres.
- Reprise des divers marquages au sol.

La fin des travaux est prévue pour le 20 février en fonction des conditions météorologiques. Pour les personnes empruntant ces voiries, il est recommandé d'utiliser les voies de délestage. Pour les riverains, l'accès à leur domicile sera toujours possible, mais plus ou moins délicat en fonction des travaux. Concernant le ramassage des ordures ménagères, les points de collecte seront signalés aux riverains par courrier.

TRAVAUX RUE BECQUEREL

AMÉNAGEMENT DES TROTTOIRS

Actuellement sont en cours des travaux Rue Becquerel (Zone Artisanale), ces travaux sont financés par Clermont Communauté, mais exécutés en partenariat avec la commune de Beaumont.

Ces travaux consistent en la réfection des trottoirs, la pose de bordures, la mise aux normes PMR, et la reprise totale du revêtement de la chaussée.

Lors de ces travaux, sera implanté un plateau traversant à



l'angle de la Rue Becquerel et de l'impasse du même nom, plateau ayant pour objectif de ralentir la vitesse et d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.

La voirie restera ouverte durant la période des travaux, une signalétique de circulation alternée pourra être mise en place lors de la pose du revêtement final de la chaussée.

La fin de chantier devrait se situer aux environs de fin Janvier.

CONSEIL LOCAL

UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION



Conformément à la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, les communes de plus de 10 000 habitants sont dans l'obligation de créer un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Présidé par le Maire, celui-ci est l'instance de coordination locale de tous les acteurs de la prévention et de la sécurité avec pour objectif de les rassembler et de les faire réfléchir ensemble pour aboutir à un programme d'actions et à une évaluation. Dans un souci d'efficacité et d'élargissement du partenariat, le CLSPD fonctionne à deux

niveaux, avec une instance plénière et un comité restreint jouant le rôle de comité de pilotage et de suivi du CLS (Conseil Local de Sécurité). Des groupes de travail opérationnels, thématiques ou territoriaux, des cellules de veille peuvent aussi être mis en place, permettant d'associer alors d'autres partenaires, selon les thèmes abordés. Le CLSPD à travers son rôle de coordination et d'animation peut mener des actions de prévention. Il peut mobiliser des financements auprès du Fonds Interministériel à la Prévention de la Délinquance (FIPD). Celui-ci est destiné à favoriser le développement des politiques locales de

prévention de la délinquance. En résumé, deux niveaux constituent le socle des missions d'un CLSPD :

- L'observation, l'information, l'anticipation par le biais essentiellement d'outils d'évaluation de la délinquance (observatoire) et des réunions partenariales.
- La coordination et l'animation au travers des instances et groupes territoriaux, et par le soutien d'actions.

Lors de la séance plénière du 19 novembre dernier, les problématiques d'incivilités et de petite délinquance affectant la commune ont été évoquées. Différentes actions vont être privilégiées autour d'une stratégie locale de sécurité. Ainsi, le renforcement de la collaboration entre les services de la Police Nationale et ceux de la Police Municipale, la mise en place de la vidéo-protection aux abords de l'Hôtel de Ville et de la salle des fêtes mais également des actions d'aménagements dans les quartiers du Grand Champ et de la place du Parc. Il s'agit pour le Maire de faire de la tranquillité publique, la priorité des actions dans ce domaine.

DU 15 JANVIER AU 21 FÉVRIER 2015

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Ça sert à quoi ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ce chiffre découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transports à développer sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Le recensement permet de mieux répondre aux besoins de la population. Les communes de 10 000 habitants ou plus, dont Beaumont, fait partie font l'objet d'une enquête annuelle auprès d'un échantillon de 8 % de la population, dispersé sur l'ensemble de leur territoire. Au bout de 5 ans, tout le territoire de ces communes est pris en compte et les résultats du recensement sont calculés à partir de l'échantillon de 40 % de leur population ainsi constitué.

Quand ? Par qui ?

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous. Le recensement se tiendra à Beaumont du 15 janvier au 21 février 2015. Cinq agents recenseurs ont été recrutés par la mairie afin de procéder à la collecte des informations auprès d'une partie des habitants. Ils vous expliqueront comment répondre aux questionnaires en ligne ou sur les documents papier qu'ils vous remettront. Merci d'avance de leur réserver le meilleur accueil possible.

Les agents recenseurs



Kamel BEHLOUL



Marie-Charlotte COHENDY



Valérie CHASSAGNY



Caroline CÉROU



Christelle GILBERT

Le dernier chiffre
Population légale en vigueur à Beaumont
au 31 décembre janvier 2014, source INSEE : 11200



Dossier

D'OÙ VIENT L'EAU DISTRIBUÉE À BEAUMONT ?

D'où vient l'eau de Beaumont ? Elle tombe du ciel, elle s'infiltré, elle ruisselle. Le relief et la nature des terrains jouent un rôle primordial. L'hydrologie permet de mieux connaître les cours d'eau, les sources et les nappes phréatiques placés de manière non aléatoire.

Plan général des réseaux

L'APPROVISIONNEMENT



Fin septembre 2014, une visite des installations du SIAP a été organisée à l'attention des élus.

Beaumont puise l'eau pour ses 11500 habitants dans deux réservoirs se trouvant à Boucherade, dans la vallée de Bois Séjour.

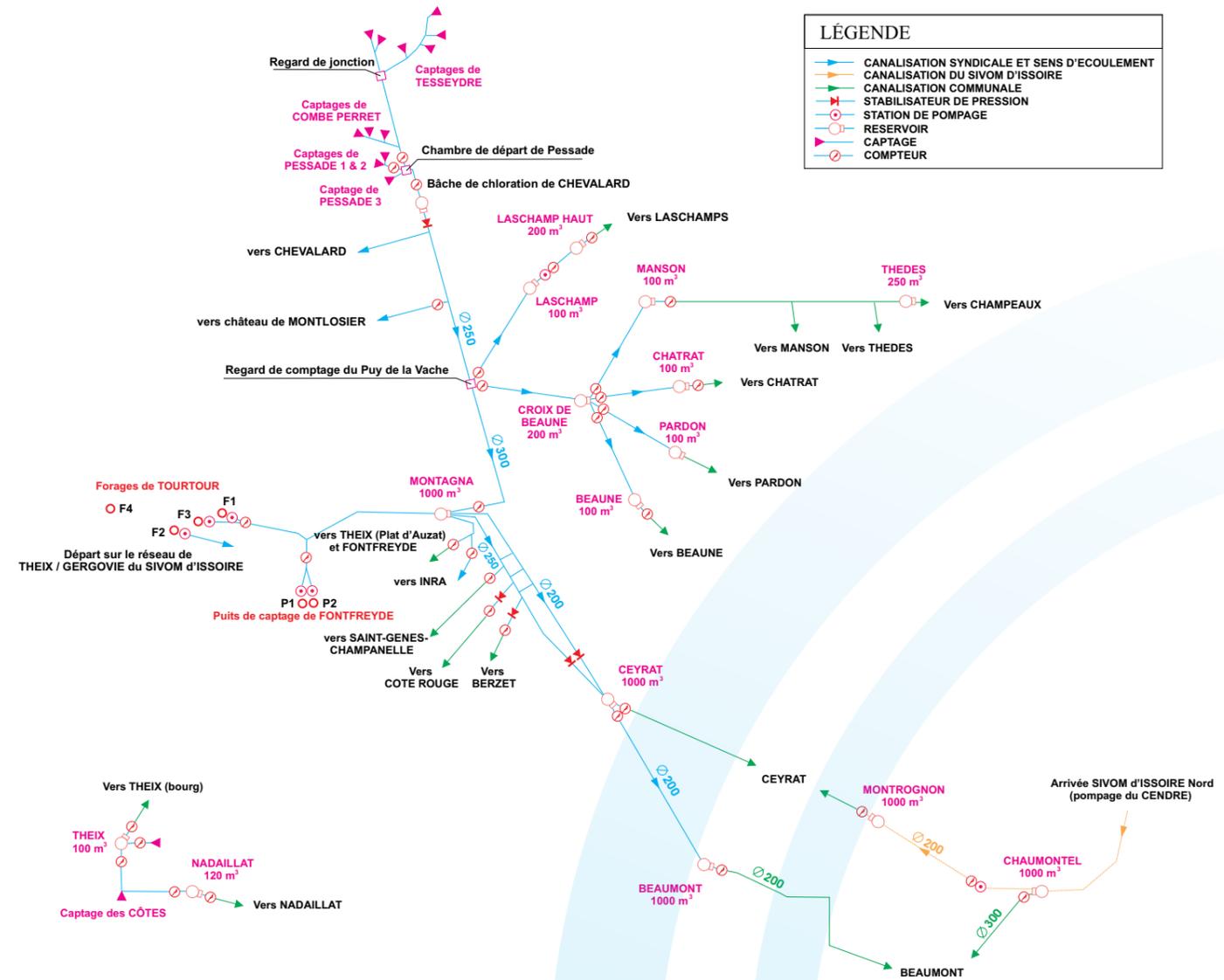
Ces réservoirs sont alimentés de deux façons :

- Le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable Beaumont Ceyrat St Genes-Champanelle) avec ses ressources variées et un réseau de 65km entretenu par la Lyonnaise des Eaux, nous fournit environ 65% des besoins de la commune.
- Le SIVOM (Syndicat à Vocation Multiple) d'Issoire pour 35%. Les appoints de ce syndicat viennent de Rouillat-Bas et d'une station de pompage installée près du Cendre créée à la fin des années 1970, cette station puise dans la nappe alluviale de l'Allier.

L'eau de Beaumont provient de :

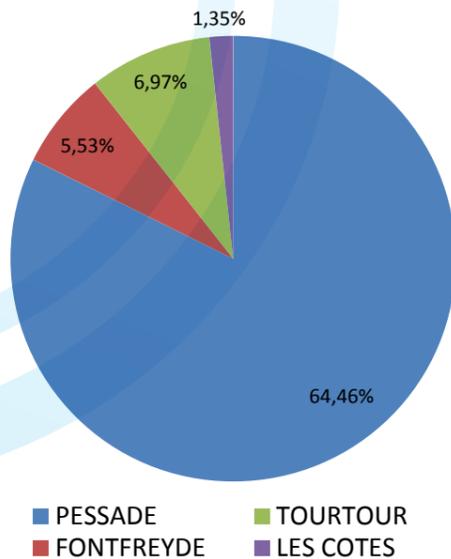
- 13 captages dans les formations Montdoréennes,
 - sept captages de la Cascade ou sources Teyssède sur la commune d'Orcival,
 - trois captages de Chevalard ou Combe Perret sur la commune d'Orcival,
 - trois captages de Pessade sur la commune de Saulzet le Froid ;
- 2 puits, à Fontfreyde, 3 forages, à Tourtour
- formations volcaniques quaternaires du bassin de l'Auzon sur la commune de Saint-Genès-Champanelle
- Le captage des Côtes (source volcanique)

Plus concrètement si vous habitez l'Ouest vous buvez l'eau des captages de Pessade et si vous habitez à l'Est de la route de Romagnat vous buvez l'eau qui provient des captages du Cendre.

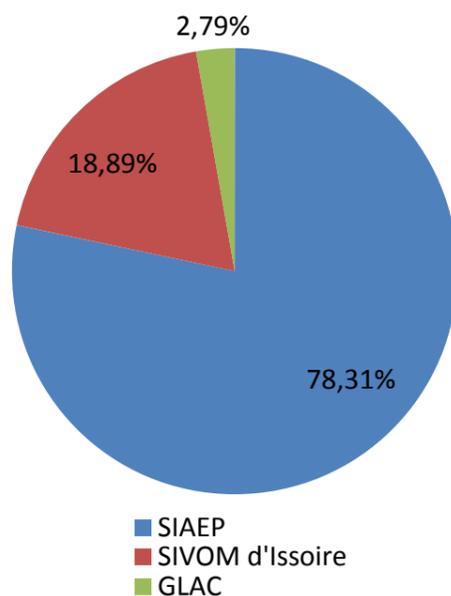


LA DISTRIBUTION

Répartition de la production du SIAEP



Répartition de la production du SIAEP, du SIVOM d'Issoire et GLAC



Cette eau potable est distribuée par VEOLIA EAU qui est un délégataire avec un contrat d'affermage d'une durée de dix ans (2011 à 2021). Les points essentiels de ce contrat proposé par le délégataire portent sur plusieurs axes d'amélioration à savoir :

- La santé : éradication de l'ensemble des branchements plomb
- Le social : instauration tarifaire selon les tranches de consommation et aides aux personnes en difficultés dans le paiement de leur facture d'eau via le CCAS de Beaumont
- Des économies pour tous : avec l'accès pour l'ensemble des abonnés à un dispositif de télé relevé qui permet à chacun de suivre à distance sa consommation, de la maîtriser ou de détecter une : fuite par le biais d'un site Internet : www.veoliaeau.fr
- L'amélioration du rendement du réseau garanti également

des économies Durant le dernier siècle, des besoins croissants dus à une expansion démographique importante et les fortes évolutions sociales et économiques ont fait que Beaumont a dû abandonner son identité séculaire de commune rurale viticole pour devenir une ville résidentielle. Les utilisations de l'eau ont changé, les usages agricoles sont devenus marginaux, la consommation industrielle et surtout domestique a augmenté. En 1925, la quantité quotidienne d'eau nécessaire représentait 100l par individu, elle est à ce jour d'environ 144l par habitant. D'abord issues de sources proches, les ressources en eau du territoire beaumontois proviennent aujourd'hui de sites éloignés. Notre société industrialisée use et abuse de l'eau, une lutte coûteuse tente de réduire les pollutions et les gaspillages, de son succès dépend la perpétuation d'une richesse naturelle limitée.

CHIFFRES CLÉS

Service de l'eau potable

- 3290 abonnés pour 11229 habitants desservis
- Volume mis en distribution : 737 958 m³
- Volume vendu : 590 081 m³

Le patrimoine

- 47 km de canalisations de distribution
- 1 réservoir d'une capacité de 1000 m³

La qualité de l'eau

- 100% des analyses microbiologiques et 100% des analyses physico-chimiques réalisées par l'agence de santé sont conformes aux normes du Ministère de la Santé

Chantier 2013

- Elimination de 115 branchements en plomb
- Le rendement du réseau atteint 86.9% avec un indice de perte de 5.7m³/km/jour (visée contractuelle 8m³/km/jour)
- Facture en hausse de 8.09% liée à la part communale sur l'assainissement

ORGANISATION

DÉNEIGEMENT

L'hiver, dès les premières chutes de neige, un dispositif est mis en place avec une organisation au sein des services municipaux visant à garantir à un maximum de Beaumontois la possibilité de se déplacer.

Comme il est impossible d'intervenir sur l'ensemble du réseau routier en même temps et de la même manière, les interventions sont hiérarchisées en fonction du trafic et de l'importance de la voie. Parmi les équipes du Centre Technique Municipal, un agent patrouilleur est chargé de coordonner les actions. Les rues menant aux établissements de soins (CHU, hôpital privé la Châtaigneraie) et les voies empruntées par



les transports en commun sont jugées prioritaires. En revanche, certaines impasses hébergeant peu d'habitants ne seront pas traitées aussi rapidement que des rues très fréquentées et dangereuses en cas d'enneigement. Il est important que les riverains se mobilisent également en assurant le déneigement et l'entretien du trottoir situé au droit de leur façade, ce, sur toute la longueur des propriétés ou des commerces les concernant et sur une largeur

minimale de 2 m, en favorisant l'écoulement des eaux provenant de la fonte dans le caniveau. La commune met à disposition des habitants 72 bacs de pouzzolane répartis sur tout le territoire. Dans tous les cas, face aux gênes créées par la neige, il est demandé à chacun de faire preuve de prudence et de patience, les équipes font leur possible afin d'intervenir rapidement. Merci à tous.

PROPRETÉ

NOS AMIS LES CHIENS

Nous relevons chaque année des plaintes récurrentes concernant les trottoirs ou les pieds des arbres en permanence salis par les déjections canines.

Rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse sur tout le territoire de la commune et que leurs déjections doivent être ramassées par le propriétaire de l'animal. Des sacs sont remis gratuitement en Mairie, ainsi que chez les deux partenaires : la clinique vétérinaire située avenue du maréchal Leclerc et le salon de toilettage de la place du Parc. Ils sont également disponibles dans les lieux aménagés sur la commune, à savoir à l'angle de la rue du Commerce et de la rue



de l'Arcade, dans les espaces de liberté canins au bassin d'orage du Pourliat (côté voie express) et dans le Parc de Boisbeaumont (au nord du parc). Il existe aussi des sanicanins au square place de Verdun, aux Chabades et place d'Armes (derrière le container enterré). D'autres espaces devraient être aménagés prochainement. La propreté en 2015 à Beaumont est l'affaire de tous. Sachons en être acteur et la respecter. Notre ville n'en sera que plus agréable et les Beaumontois plus fiers.

CCAS

REPAS CONVIVIAL



Le 19 novembre, 150 Beaumontoises et Beaumontois de plus de 65 ans ont répondu présents à l'invitation du CCAS et se sont réunis autour d'un bon repas à la salle avant de terminer l'après-midi en dégustant quelques mignardises.



Un nouvel effort a été apporté en fin d'année pour égayer la période des fêtes avec quelques illuminations, comme par exemple place du Parc.



RÉGLEMENTATION
DÉTECTEUR
DE FUMÉE

Le Centre Communal d'Action Sociale rappelle qu'à compter du 8 mars 2015, le détecteur de fumée devient obligatoire dans les locaux d'habitation.

Il est donc judicieux de s'équiper dès à présent. Il est précisé que c'est le propriétaire qui doit prendre en charge le coût du détecteur et son installation. Quant au locataire, il doit veiller à l'entretien et au bon fonctionnement de l'appareil. Tous les logements doivent comporter au moins un détecteur de fumée, qu'ils soient occupés à titre permanent ou non. Enfin, l'attention est attirée sur d'éventuels démarchages abusifs et surtout qu'il faut bien vérifier que l'appareil répond aux normes soit européennes (CE), soit françaises (NF).

ECOLE DE MUSIQUE

CHANTECLER

L'école de musique Chantecler est une association qui participe activement à la vie de la commune, car au delà des concerts qu'elle organise et de son investissement lors de manifestations comme la Fête des Cornards, la Fête de la Musique ou le Téléthon (chapeauté à Beaumont par l'association A Tout Cœur), les élèves de l'harmonie sont mis à contribution lors de toutes les cérémonies commémoratives. Avec l'harmonie, la chorale et les cours de divers instruments, l'école de musique compte environ 200 élèves.

Cette année, un nouveau chef d'harmonie a été recruté : Guillaume Caillot. En plus de cette fonction, il a en charge l'orchestre junior regroupant des élèves avec 2 ans de pratique instrumentale et il a également endossé de façon provisoire le rôle de professeur de trompette en dépannage pour un élève. Cette saison, l'harmonie composée de 25 élèves, manque malheureusement de cuivres et particulièrement de saxophones, tubas, trombones et percussions. Pour pallier à cette pénurie, trois violoncelles sont venus renforcer le groupe. Aussi, si des musiciens souhaitent se joindre à eux, quel que soit l'instrument pratiqué, Guillaume sera ravi de les accueillir. L'harmonie se réunit tous les vendredis de 18 h 30 à 20 h 30 et rassemble des élèves de tous les âges. Bonne ambiance assurée ! Renseignements à l'école de musique Chantecler – Maison des Beaumontois – 21, rue René Brut à Beaumont – Tél : 04 73 26 85 78

PORTRAIT

GUILLAUME CAILLOT
CHEF D'HARMONIE

Originaire de Clermont-Ferrand où il a étudié au conservatoire, Guillaume Caillot a ensuite poursuivi ses études à Saint Etienne et a obtenu un Diplôme d'Etudes Musicales. Il est alors devenu professeur de trompette ainsi que directeur d'une harmonie dans l'agglomération stéphanoise. Puis, à l'issue d'une formation à la Confédération Musicale de France, il a obtenu un diplôme de chef d'orchestre à vents et a été engagé dans une école de musique de Haute Savoie qu'il a dirigée pendant 7 ans. Parallèlement, il a préparé le diplôme de direction d'orchestre durant les 2 dernières années. De retour en Auvergne en septembre dernier, Guillaume Caillot a rejoint l'école de musique

Chantecler, en tant que chef d'harmonie, chef de l'orchestre junior et professeur de trompette et il encadre également plusieurs classes de formation musicale, enseigne la trompette et gère une classe d'orchestre à l'école de musique de Billom.



Le tremplin
Musiques actuelles - Beaumont

JANV > MARS 2015

Exposition photo
Patrick Del Corpo

28/01 PG Project
Jazz Club Clermontois - Jam Session

04/02 Les Courts Concerts du Court Métrage

20/02 Arcwest + Lily was here + Mark Daumail

03/03 After Work In Progress Black Cat Bones showcase
en partenariat avec France Bleu Pays d'Auvergne

05/03 After Studies
Soirée étudiante > concerts - danse hip-hop

13/03 13 Watts + The Elecmtics + The Strong

25/03 Teenage Kicks

4, Esplanade de Russi - 63110 Beaumont
04 73 88 18 88 / tremplin@beaumont63.fr
www.letremplin-beaumont63.com

Retrouvez toutes les informations de cette rubrique sur le site internet de la mairie de Beaumont : www.beaumont63.fr.



MA BELLE MERE EST GIVREE

THÉÂTRE | SAMEDI 31 JANVIER 2015
de Marie Laroche-Fermis Le Petit Théâtre de l'Artière.
deux représentations : à 16h00 et à 20h30,
à la salle des fêtes. Entrée libre.
" Une semaine aux sports d'hiver entre copains et copines,
une bonne raclette, jusque-là tout va bien ... jusqu'à
l'arrivée d'un guide charmeur, d'un patron amidonné
mais surtout l'arrivée de la belle mère...
qui va semer la pagaille !!! "

THÉÂTRE CHANTIER DES ARTS

DU LUNDI 9 AU VENDREDI 13 FÉVRIER 2015
Proposé par les Guêpes Rouges



Sous la houlette d'intervenants professionnels, s'inspirant d'une thématique commune à l'ensemble des ateliers « les peurs », permettra aux enfants âgés de 8 à 12 ans de découvrir en quatre demi-journées : théâtre, danse hip-hop, musique, arts plastiques. Chaque enfant inscrit devra suivre la totalité du Chantier des Arts et restera sous la responsabilité du Centre de Loisirs. Une présentation

publique clôturera la semaine le vendredi 13 février à 17 h 30 – Salle Anna Marly (Maison des Beaumontois)
Inscriptions dès à présent auprès :
• du Service Jeunesse : 04 73 93 93 23 ou georges.marques@beaumont63.fr
• de l'Accueil de Loisirs : 04 73 15 15 94 / 06 85 14 42 77 ou ufobeumont@free.fr
Pour plus d'informations vous pouvez aussi consulter le site Internet <http://www.lesguêpesrouges.fr>



PEINTURE EXPOSITION BERNARD RONFAUT

DU SAMEDI 14 FÉVRIER AU LUNDI 2 MARS 2015
VERNISSAGE MARDI 17 FÉVRIER 2015 à 18h30

Maison des Beaumontois
Bernard RONFAUT est un artiste de renommée internationale tenant une place incontestable dans la peinture contemporaine. Les expositions auxquelles il a participé, tant en France qu'à l'étranger ne se comptent plus. Après des études de gemmologie et de joaillerie Bernard Ronfaut s'oriente vers la peinture et suit les cours de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Madrid.

Cette formation pluridisciplinaire fait toute la particularité de sa peinture qui joue avec la lumière et les couleurs pures. On retrouve dans ses toiles la chaleur et la sensualité de l'Ecole Espagnole. Nous avons sélectionné des œuvres inspirées de ses nombreux voyages (Belgique, Pays Bas, Afrique, URSS... et l'Espagne sa patrie spirituelle).

SPECTACLE JEUNE PUBLIC MARIONNETTES

PARS DE LA
MARDI 24 FÉVRIER 2015
à 14h30 et 18h30, Salle Anna Marly
Maison des Beaumontois.

Tarif unique : 4 €
par la cie Tara Théâtre
Sur une île verte, vit Argil, qui invente des systèmes pour aller plus haut, pour voir plus loin... Elle rêve d'ailleurs ! Elle s'aventure en mer, vogue, rame, lutte et au bout de ses efforts, enfin, trouve une île. Cette île est rouge, c'est étrange ! Kali la rouge n'a aucun besoin d'Argil et se suffit à elle-même. Voilà Argil parquée derrière un mur, humiliée. Elles vivent en parallèle... Ensemble elles reprennent la mer et découvrent l'île bleue. Uriel la bleue prend peur, elles la poursuivent, c'est la chasse. Pour autant au jeu des alliances, on peut avoir quelques surprises !



PEINTURE ▲ EXPOSITION LUZ ET RAY

DU LUNDI 2 AU SAMEDI 21 MARS 2015
VERNISSAGE LUNDI 2 MARS À 18 H 30.

Récit éternel de l'univers, des papillons à la planète, on suit tous des lumières qui éclairent et guident nos vies... RAY et LUZ nous entraînent sur leur chemin singulier, diffraction des couleurs, intensité des tons, kaléidoscope des plans et des couleurs...

Il n'est plus question d'abstraction ou de figuration... Seuls demeurent le plaisir du geste et le risque de l'audace. LUZ et RAY, si différents et si proches... Entrez dans ce monde sensible qui est leur quête de la lumière.



THÉÂTRE MUSICAL (À PARTIR DE 14 ANS) A PLATES COUTURES

DU VENDREDI 27 MARS À 20H30 AU TREMPLIN

Plein Tarif : 8 euros - Tarif réduit : 6 euros - par la cie Nosferatu
Une révolte, une prise de conscience ou une révélation, un peu tout cela à la fois pour un groupe d'ouvrières des ateliers textiles Lejaby à Yssingaux qui en 2010 ont commencé le combat pour sauvegarder leurs emplois. Pas de misérabilisme ou regard défaitiste, non bien au contraire, elles sont fortes, parfois émouvantes et souvent drôles. Ici on fabrique du rêve, du glam, du sensuel et du charnel. On chante à la gloire de la femme au travail sur des parodies de chansons ... on vit tout simplement. Quatre comédiennes et un musicien prêteront leur corps et leur voix aux hommes et aux femmes de cette histoire faite de résistance.

PAR-DELÀ LES RÉALITÉS, DES VŒUX D'AVENIR

GRUPE DE LA MAJORITÉ *Réussir ensemble pour Beaumont*

Alain Dumeil
Jean-Paul Cuzin
Aline Faye
Didier Caron
Marie-Anne Meunier
Damien Martin
Josiane Bohatier
André Jammot
Josette Mignot
Jean-Pierre Cogneras
Jean-Marie Gory
Josiane Marion
Francis Gaumy
Francis Chatellin
Chantal Susanna
Michel Preau
Agustina Montjotin
Stéphane Isnard
Muriel Verdelle
Nathalie Besse
Alexandre Triniol
Delphine Menard
Alix Hirlemann
Allan Rauter
Géraldine Cournol

Comme le veut la tradition, c'est avec beaucoup de plaisir que l'ensemble de notre groupe vous présente ses vœux les meilleurs et les plus sincères pour cette nouvelle année. Puisse 2015 vous apporter santé, joie et bonheur pour vous-même et vos proches.

Nous souhaitons également formuler des vœux pour notre commune. Traditionnellement, le début d'année marque, pour une collectivité, le temps de la préparation des budgets qui conditionneront la mise en œuvre des projets qu'envisagent vos élus pour notre ville et qui également assureront le financement du fonctionnement des services tout au long de l'année.

Vous le savez toutes et tous, les médias l'ayant largement exposé, jamais les collectivités territoriales n'auront été aussi mal traitées par un gouvernement. Les habituels donneurs de leçons sont aujourd'hui confrontés à leurs contradictions et mensonges d'hier. Le manque de courage de l'Etat pour faire de bonnes réformes et dont chacun sait qu'il lui faudrait réduire son train de vie est largement reporté sur nos collectivités

qui vont devoir prendre des mesures que d'autres n'auront pas eu l'honnêteté de conduire. Pour Beaumont, nos recettes seront ainsi amputées d'au moins 175 000 euros. Comme si cela n'était pas suffisant nous aurons à supporter une dépense supplémentaire de quelque 90 000 euros induite par la réforme des rythmes scolaires que le même Etat qui diminue nos recettes, nous impose en augmentant nos charges. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler à celles et ceux qui sur un plan local font de l'agitation politique une ligne de conduite qu'ils ont largement contribué à cette situation en soutenant et en appelant à voter pour l'exécutif national aujourd'hui en place. C'est donc dans ce contexte particulièrement dégradé que nous allons devoir orienter nos choix pour 2015 mais aussi pour les années qui suivront. Quoi qu'il en soit, ces choix seront respectueux des engagements que nous avons pris avec vous pendant la campagne électorale de début 2014.

En tout premier lieu, il s'agit pour nous de ne pas augmenter la pression fiscale communale sans procéder comme nos prédécesseurs à des hausses

régulières, excepté les années d'élections.

Pour autant, notre ambition reste intacte pour notre commune. Ainsi et nous l'avons déjà annoncé, nous avons d'ores et déjà engagé un programme pluri annuel de rénovation de l'éclairage public qui en lieu et place des coupures « sauvages » chères à nos opposants, va procurer un véritable confort d'éclairage dans le respect de l'environnement et de la recherche d'économies.

Nous avons également engagé deux études importantes. La première pour rénover et moderniser notre salle des fêtes malheureusement délaissée pendant les deux mandats précédents. La seconde pour repenser l'aménagement de l'ensemble rue de l'Hôtel de Ville – Esplanade du 8 Mai dans une perspective de créer un espace de vie, accueillant des services et permettant un développement commercial et économique dont notre commune a besoin.

Fidèles à nos engagements ces projets feront l'objet de présentations lorsque les études seront suffisamment avancées.

peuple doit reprendre sa place !
atelierfdg63@gmail.com

GRUPE DE L'OPPOSITION *Beaumont ville du bien vivre et des solidarités*

François Saint-André
Nadine Pialoux
Hervé Mantelet
Marie-Christine Leymarie
Sébastien Mostefa
Gaël Drillon

ÇA CHAUFFE !

Cet automne, nous avons pu prendre la mesure du changement climatique : inondations à répétition, hausse des températures... L'ancienne équipe municipale en avait pris la mesure en engageant la commune vers un plus grand respect de la nature, en accord avec le plan biodiversité de Clermont Communauté. Cela conduisait à de nouvelles pratiques : fauches tardive ; développement de plantes mellifères sur les espaces municipaux ; abandon des pesticides ; prairie sèche respectant le biotope autour de la mairie ; espace pédagogique dit « Piano des couleurs », géré par une association ; prairies fleuries vers le rond-point du Pourliat... Et pour préserver notre biodiversité locale, deux plantes rares découvertes sur la commune devaient être présentées au public dans le parc Bopfinghen : la Biscutelle (ou Lunetière) et la Vesce de Loiseau. A ce sujet, le maire nous répond en conseil municipal du 11 déc. 2014 que les plantes rares doivent rester où elles sont... les prairies fleuries ont été tondues et le Piano des couleurs, espace naturel

participatif, a été rasé !

Il apparaît que le maire, qui est aussi président de la commission développement durable de Clermont communauté, préfère un gazon classique avec arrosage intégré à un engagement pédagogique pour la biodiversité. Pour preuve, l'équipe municipale se contente de nous dire « les abeilles se portent bien... », mais rien n'est prévu en matière de biodiversité en 2015, en direction des scolaires, du public adulte ou troisième âge. Au passage, soulignons que les travaux de réengazonnement autour de la mairie coûtent à la collectivité 45.000 € ! Les Beaumontois apprécieront.

Une mobilisation pour La Poste dénigrée par le maire de Beaumont !

Si on peut comprendre que la municipalité ait une autre vision que la nôtre, et qu'elle préfère accompagner la logique libérale de fermeture de La Poste (enlevez le logo UMP aux élections, il revient au galop !), nous n'acceptons pas le mépris avec lequel le maire de Beaumont a traité les administrés de sa ville qui se battent pour une meilleure qualité de la

vie. Traiter de « gesticulation » les 1.300 Beaumontois (10 %) qui ont signé la pétition et les 250 personnes qui ont participé à la marche pour le maintien du bureau du Masage, c'est un dénigrement absolu ! Pour tout vous dire, monsieur le maire, nous aurions aimé vous voir, vous aussi, gesticuler un peu pour La Poste...

Monsieur le maire : avez-vous été élu pour cela ?

Lorsque l'on questionne le maire de Beaumont sur ses choix et sa politique, il aime à répondre qu'il applique le programme pour lequel il a été élu. Il ne nous semble pas qu'il avait annoncé son intention d'accompagner la direction de la Poste dans son retrait sur Beaumont... Allez demander aux habitants du Masage qui doivent désormais se rendre à La Poste, avenue du Mont Dore, ce qu'ils pensent de « la politique pragmatique » chère à monsieur Dumeil !

www.idees-beaumont.org

EN 2015, RETRouvONS LA SOLIDARITÉ !

CONSEILLÈRE MUNICIPALE NON INSCRITE À UN GROUPE *Front de Gauche* Christine THOMAS

L'argent de la solidarité ne se joue pas entre travailleurs pauvres et moins pauvres, exclus du travail et salariés. L'argent de la solidarité ce sont les 28

milliards pris aux collectivités locales, les 20 milliards gâchés par le CICE, les 80 milliards de l'évasion fiscale ... En 2015, assez de régression sociale et démocratique, le

2015

CONSEILLÈRE MUNICIPALE NON INSCRITE À UN GROUPE *Parti Socialiste* Dominique Molle

J'appelle de mes vœux à une société innovante où « la bienveillance soit sur le chemin du devoir » à tous les niveaux. Les socialistes continueront

à œuvrer dans cette voie pour toutes et tous en 2015 afin que l'urgence de l'essentiel pour les plus démunis reste la priorité. **Meilleure nouvelle année.**
Psbeaumont63@gmail.com

l'agenda des associations

JANVIER

I DIMANCHE 18 JANVIER LOTO

organisé par le Lions Clubs à la salle des fêtes.

I VENDREDI 23 JANVIER SOIREE MUSICALE

organisée par les Caf'teuses avec Black Cat Bonne (Folk blues), à partir de 20 h, à la Galipote.

I MARDI 27 JANVIER AUDITION DE LA CLASSE DE PERCUSSION

qui reçoit la classe de percussion du conservatoire, organisée par l'Ecole de Musique Chantecler, à 18h30 à la salle Anna Marly de la Maison des Beaumontois.

I SAMEDI 31 JANVIER

CONCERT DES FAMILLES organisé par l'Ecole de Musique Chantecler à la salle Anna Marly de la Maison des Beaumontois, à 20h.

I SAMEDI 31 JANVIER ET DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER GRAVURE GAUFRAGE

Stage organisé par l'atelier Formes et Couleurs, avec Hélène Hibou, de 10h à 17 h. Repas tiré du sac. Public ados-adultes. Salle Eva Hesse, Maison des Beaumontois. Renseignements auprès d'Hélène Hibou 06 81 36 07 78, helene.hibou@orange.fr. Infos : www.formesetcouleurs63.fr. Inscription obligatoire avant le mercredi 28 janvier.

FÉVRIER

I MARDI 3 FÉVRIER

CYCLE NU animé par Yo, organisé par l'atelier Formes de 14h30 à 17h30 ou de 18h à 20h. Tarif 25€ + cotisation pour les non adhérents. Contact YO au 04 71 50 93 40 ou 06 71 40 50 82, yo.atelier@orange.fr, Infos: www.formesetcouleurs63.fr.

I MERCREDI 11 FÉVRIER

**DRAGON CHINOIS AUX
ECAILLES DE REVE** Stage organisé par l'atelier Formes avec Hélène Hibou pour les enfants et les adultes de 10h à 17h. Repas tiré du sac. Salle Eva Hesse, Maison des Beaumontois Renseignements auprès d'Hélène Hibou 06 81 36 07 78, helene.hibou@orange.fr. Info : www.formesetcouleurs63.fr. Inscription obligatoire avant le mercredi 04 février 2015.

I SAMEDI 28 FÉVRIER

HUITRES ET GALETTE (assiette payante) organisée par les Caf'teuses, animation par un groupe de musique, à partir de 10 h, à la Galipote.

MARS

I SAMEDI 7 MARS

L'orchestre d'Harmonie de l'Ecole de Musique Chantecler reçoit **L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE CLERMONT FD DE L'EXPO A L'ATELIER**, organisé par l'atelier Formes et Couleurs avec Hélène Hibou de 10h à 17h. Visite d'une exposition ou d'un atelier le matin et un temps de travail dans l'atelier de Formes et Couleurs l'après midi. Public familial. Renseignements auprès d'Hélène Hibou 06 81 36 07 78, helene.hibou@orange.fr. Info : www.formesetcouleurs63.fr. Inscription obligatoire avant le mercredi 04 mars.

I VENDREDI 13 MARS

SOIREE MUSICALE organisée par les Caf'teuses avec Sonic Molechasers (Rock), à partir de 20 h, à la Galipote.

I SAMEDI 14 MARS

SCENE OUVERTE organisée par l'Ecole de Musique Chantecler, à la salle Anna Marly de la Maison des Beaumontois, à 10h30.

I DIMANCHE 15 MARS

TOURNOI DE LUTTE organisé par l'Association Beaumont Lutte, à la Halle des sports de la Mourette, de 8 h à 20 h.

I VENDREDI 20 MARS

COLLECTE DE SANG organisée par l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Beaumont, de 16 h à 19 h à la salle des fêtes.

I SAMEDI 28

**ET DIMANCHE 29 MARS
GRAVURE LINOGRAPHIE**, Stage organisé par l'atelier Formes avec Hélène Hibou, de 10h à 17h - Public ados - adultes. Salle Eva Hesse, Maison des Beaumontois Renseignements auprès d'Hélène Hibou 06 81 36 07 78, helene.hibou@orange.fr. Info : www.formesetcouleurs63.fr ; Inscription obligatoire avant le mercredi 25 mars.



Faites confiance à nos annonceurs

L'ESTANCIA

Elisabeth MARETTE

**BAR - TABAC - PRESSE - PHOTOMATON
VENTE DE ST-NECTAIRE**

59, Av. du Mont-Dore - 63110 BEAUMONT Tél. : 04 73 26 74 78

SiliGom BESAIN PNEUS

Rue Jules Verne - BEAUMONT

Tél. : 04 73 44 25 25

HEURES D'OUVERTURE :
lundi - vendredi : 8h-12h / 14h-18h
samedi matin : 8h-12h

à côté Botanic Pezant

PNEUMATIQUES
ÉQUILIBRAGE & GÉOMÉTRIE
FREINS - ÉCHAPPEMENTS
AMORTISSEURS - VIDANGE

Jacques Alexis
les couleurs sans interdit

Schwarzkopf PROFESSIONAL

Du 1^{er} au 31 janvier 2015

-10€ Sur votre forfait
Shampooing
+ couleur
+ coupe
+ coiffage

Valable 1 fois uniquement sur présentation de ce coupon
Non cumulable

BEAUMONT
Sans rendez-vous
C. Ccial Simply Market - Parking Mc Do

5 salons dans votre région

Simply et **Simply Drive**.fr

MARKET

Zac Champ Madame - 63110 Beaumont

24h
24h

5 magazines au cœur de l'information beaumontoise

**6500 exemplaires
à chaque numéro,
diffusés dans tous les foyers
de la ville.**



1 support à prendre en compte dans l'élaboration de vos plans de communication !



EN RÉGIE EXCLUSIVE À :

1 bis, rue Sainte-Marie - CS 41238 - 03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. : 04 70 02 53 53 - Fax : 04 70 05 94 31
Email : info@agricentre.fr - Site : www.agricentre.fr

Agenda

JANVIER

VENDREDI 16 JANVIER

Vœux aux partenaires professionnels et associatifs à 19 h 30 à la salle des fêtes.

VENDREDI 23 JANVIER

Accueil des nouveaux Beaumontois à 18 h 30 à la Maison des Beaumontois.

MERCREDI 28 JANVIER

Concert PG Project à 20 h 30 au Tremplin. Tarif unique : 8 €.

SAMEDI 31 JANVIER

Théâtre « Ma belle-mère est givrée » de Marie Laroche-Fermis, par la compagnie le Petit Théâtre de l'Artière. Deux représentations : à 15 h et à 20 h. entrée libre.

FÉVRIER

MERCREDI 4 FÉVRIER

Conseil municipal dans la salle des assemblées de la Mairie à 20 h.
Les Courts Concerts du Court Métrage, à 21 h au Tremplin. Tarif unique : 9 €.

DU SAMEDI 7

AU LUNDI 23 FÉVRIER

Vacances d'hiver

DU 9 AU 13 FÉVRIER

Chantier des Arts proposé par les guêpes rouges-théâtre.

Sous la houlette d'intervenants professionnels, s'inspirant d'une thématique commune à l'ensemble des ateliers « les peurs », permettra aux enfants âgés de 8 à 12 ans de découvrir en quatre demi-journées : théâtre, danse hip-hop, musique, arts plastiques
Inscriptions dès à présent auprès
• du Service Jeunesse : 04 73 93 93 23 ou georges.marques@beaumont63.fr
• de l'Accueil de Loisirs : 04 73 15 15 94 / 06 85 14 42 77 ou ufobeauumont@free.fr
Pour plus d'informations vous pouvez aussi consulter le site Internet <http://www.lesguepes-rouges.fr>

DU 14 FÉVRIER

AU LUNDI 2 MARS

Exposition de peinture de Bernard Ronfaut la Maison des Beaumontois. du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h.
Entrée libre
Vernissage mardi 17 février à 18 h 30

VENDREDI 20 FÉVRIER

Concert Arcwest + Lily was here + Mark Daumeil à 20 h 30 au Tremplin. Tarif unique : 6 €.

MARDI 24 FÉVRIER

Spectacle jeune public « Pars de Là » par la compagnie « Tara Théâtre » à 14 h 30 et 18 h 30 à la salle Anna Marly de la Maison des Beaumontois.
Tarif unique : 4 € Infos et réservation au 04 73 15 15 90

MARS

DU LUNDI 2 AU SAMEDI 21 MARS

Exposition de peinture RAY et LUZ, à la Maison des Beaumontois. du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h.
Entrée libre
Vernissage lundi 2 mars à 18 h 30

MARDI 3 MARS

After Work In Progress, Black Cat Bones en showcase à partir de 18 h au Tremplin. entrée libre

MERCREDI 4 MARS

Conseil municipal dans la salle des assemblées de la Mairie à 20 h.

JEUDI 5 MARS

After studies : soirée spécial

par et pour les étudiants de Clermont-Ferrand, à partir de 18 h au Tremplin. Food truck sur place. Prévente (disponible à l'Université Blaise Pascal) : 4 € - tarif soir : 5 € (1 entrée + 1 conso).

VENDREDI 13 MARS

Concert 13 Watts + The Electomatics + The Strong à 20 h 30, au Tremplin. Tarif unique : 6 €.

DIMANCHE 22 MARS

Premier tour des élections départementales

MERCREDI 25 MARS

Concours Teenage Kicks : demi-finale départemental à 14 h au Tremplin, pendant laquelle sera sélectionné le représentant du département pour la finale régionale à la Coopérative de Mai, le 27 mai 2015.

VENDREDI 27 MARS

Théâtre musical « A plates couvertures » par la compagnie Nosferatu, à 20 h 30 au Tremplin. Plein tarif : 8 € - tarif réduit : 6 €

DIMANCHE 29 MARS

Second tour des élections départementales

Appel aux photographes

Nous invitons celles et ceux qui ont en leur possession une photo insolite prise à Beaumont à l'envoyer par courriel à : service-communication@beaumont63.fr
Merci d'avance aux lecteurs qui alimenteront cette rubrique.

